

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CAUSSES AIGOUAL CEVENNES
« Terres Solidaires »**

Effectif du Conseil communautaire : 28

Conseillers présents : 27

PROCES-VERBAL

**RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT
ET DES VICE-PRESIDENTS**

L'an deux mille vingt, le quinze juillet à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriale (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes « Terres Solidaires »

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

ABBOU François	BOISSON Christophe	MACQ Madeleine	THION Raymond
ABRIC Bruno	BOURELLY Régis	MACQUART Bernadette	VALGALIER Régis
AMASSE Nicole	BURTET Jean-Luc	MALAISE Françoise	VAN PETEGHEM Bertrand
ANGELI Laurette	DE LATOUR Henri	MOLHERAC Bernard	VIDAL Thomas
BENEFICE Patrick	EVESQUE Christian	MOUNIER Bernard	VIGNE Alexandre
BERTHEZENE Gilles	GAUTHIER Joël	REMOND Audrey	ZANCHI Jocelyne
BLANCHAUD Marie-Hélène	LEBEAU Irène	ROLAND Dominique	

PERRIER-REILHAN Floriane donne procuration à THION Raymond

1 – Installation des conseillers communautaires.

La séance a été ouverte par Monsieur Thomas VIDAL, Président sortant de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes « Terres Solidaires » et qui a donné la présidence au doyen des membres présents.

Nomination d'un secrétaire de séance :

- REMOND Audrey

2 – Election du Président.

2.1 Présidence de l'assemblée.

Madame Madeleine MACQ, doyenne des membres présents a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 27 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé qu'en application de l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Constitution du bureau de vote.

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- BOISSON Christophe
- LEBEAU Irène

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs

bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.3 Résultat du premier tour de scrutin.

- Nombre de conseillers présents : 27
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
BERTHEZENE Gilles	15	quinze
VIDAL Thomas	11	onze

Proclamation de l'élection du Président.

BERTHEZENE Gilles a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3 – Election des vice-présidents.

Monsieur le Président invite le conseil communautaire à procéder à l'élection des vice-présidents par application des articles L.5211-2 du CGCT. Il rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret, uninominal à trois tours.

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté Communauté de Communes CAUSSES AIGOUAL CEVENNES doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 6 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre des vice-présidents.

Déchets
 Développement économique
 Tourisme
 Environnement et Transition écologique
 Culture / sport / associations
 Action sociale
 Eau et assainissement
 Communication / Cohésion territoriale

3.1 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président aux Déchets.

VIDAL Thomas donne procuration à ANGELI Laurette

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
ANGELI Laurette	24	Vingt quatre

Proclamation de l'élection du vice-président.

ANGELI Laurette a été proclamée vice-présidente.

3.4 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président au Développement économique.

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
BOISSON Christophe	8	huit
VIGNE Alexandre	19	dix-neuf

Proclamation de l'élection du vice-président.

VIGNE Alexandre a été proclamé vice-président.

3.7 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président au Tourisme.

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
VALGALIER Régis	26	Vingt six

Proclamation de l'élection du vice-président.

VALGALIER Régis a été proclamé vice-président.

3.10 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président à l'Environnement et transition écologique

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
ABBOU François	12	douze
LEBEAU Irène	15	quinze

Proclamation de l'élection du vice-président.

LEBEAU Irène a été proclamée vice-présidente.

3.13 Election et résultat du premier tour de scrutin vice-président à la Culture / sports /associations.

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 22
- Majorité absolue : 12

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
DE LATOUR Henri	22	Vingt deux

Proclamation de l'élection du vice-président.

DE LATOUR Henri a été proclamé vice-président.

3.16 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président à l'Actions sociales.

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
BENEFICE Patrick	18	dix-huit

Proclamation de l'élection du vice-président.

BENEFICE Patrick a été proclamé vice-président.

3.19 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président à l'Eau et l'assainissement.

- Nombre de conseillers présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 28
- Majorité absolue : 15

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
BORELLY Régis	10	dix
GAUTHIER Joël	18	dix-huit

--	--	--

Proclamation de l'élection du vice-président.

GAUTHIER Joël a été proclamé vice-président.

3.22 Election et résultat du premier tour de scrutin du vice-président à la Communication et Cohésion territoriale.

- Nombre de conseillers présents : 20
- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 13
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toute lettre
ROLAND Dominique	15	quinze

Proclamation de l'élection du vice-président.

ROLAND Dominique a été proclamée vice-présidente.

A L'Espérou, le 15 juillet 2020.
La secrétaire de séance Audrey RÉMOND



A L'Espérou, le 15 juillet 2020.
Le Président.

